



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plozévet

FINISTÈRE

RETOUR À UN FONCTIONNEMENT NATUREL

Particulièrement marqué dans la baie d'Audierne, le recul du trait de côte peut atteindre jusqu'à 1 à 2 mètres par an. Pour tenter de l'accompagner, les acteurs ont choisi de renaturer le cordon littoral sur le site de Lessunus, tout en adaptant les aménagements existants en arrière-littoral.



LES ENJEUX

L'aqueduc, désormais colmaté, ne remplit plus sa fonction de régulation du niveau d'eau.

Des interventions humaines sont réalisées sur le cordon afin de faciliter l'évacuation de l'eau après de fortes pluies, fragilisant ce cordon.

La route, régulièrement inondée lors de crues du cours d'eau ou de submersions marines, constitue quant à elle un obstacle aux continuités écologiques et hydromorphologiques de la zone humide.

Face à l'absence de solutions de génie civil pour réguler le niveau d'eau du marais, la collectivité décide de concevoir un projet reconstituant le fonctionnement naturel du site.

TERRITOIRES LITTORAUX RÉSILIENTS

/ DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE



LE TERRITOIRE

Le site de Lessunus, situé sur la commune de Plozévet (2 950 habitants), abrite un étang rétro-littoral fermé par un cordon de galets et alimenté par le ruisseau La Virgule. Cet espace naturel sensible est d'une grande valeur pour la biodiversité. La roselière constitue un habitat particulièrement apprécié pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux migrateurs et le cours d'eau présente un fort potentiel biologique pour les espèces amphihalines (saumon, truite de mer, anguille). Le site a fait l'objet de deux aménagements majeurs : un aqueduc en béton, initialement destiné à réguler le niveau d'eau dans le marais et une route littorale (constituée d'un remblai et d'ouvrages hydrauliques) traversant l'étang afin de relier le sud de la commune au bourg de Plozévet.

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes du Haut Pays
Bigouden - CCHPB



LES SOLUTIONS

- **Supprimer l'aqueduc** afin de favoriser l'ouverture naturelle du cordon de galets
- **Remplacer les buses existantes par un pont-cadre**
- **Rehausser la voirie** pour limiter son inondation
- **Sensibiliser la population** sur l'importance des espaces naturels

APPEL À PROJETS 2019-2023

BÉNÉFICES DU PROJET

Le rétablissement des continuités écologiques et morphologiques du cours d'eau favorise le retour de grands migrateurs (anguille, saumon et truite de mer) dans La Virgule. Il confère également au site une valeur paysagère particulièrement appréciée par les habitants de la commune et permet de limiter l'inondation de la voirie et l'érosion littorale.



RIVERAIN

Dans le bourg, certains habitants sont satisfaits de la disparition de l'aqueduc, tant au niveau de la dimension esthétique de la zone que pour permettre au saumon, naguère présent, de remonter à nouveau le cours d'eau.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'inquiétude des riverains face au risque d'inondation

L'aqueduc, présent depuis la fin des années 90, était un symbole de protection pour les riverains de l'estuaire de La Virgule. Sa disparition fait craindre une augmentation du risque d'inondations, malgré l'effet inverse recherché par le projet. Cette inquiétude peut être liée à un sentiment d'exclusion de ces riverains de la démarche de concertation.



RIVERAIN

En tant que riverain directement concerné, nous aurions apprécié d'être associés à cette réflexion lors de la concertation entre techniciens. Avec la disparition de cet aqueduc et le retour au libre fonctionnement du cordon de galets, nous craignons que notre verger ne soit inondé en permanence du fait de la non évacuation de l'eau, alors que jusqu'à aujourd'hui, nous n'avions subi aucune inondation, à part sur la période hivernale où l'eau stagne trois mois en bas du terrain.

La dispersion des compétences territoriales

De par sa richesse écologique, le site de Lessunus bénéficie de différents outils réglementaires (site Natura 2000, espace naturel sensible) garantissant sa protection. Si la multiplication des acteurs peut constituer une richesse par la présence de nombreux experts qualifiés, elle ne facilite pas toujours l'atteinte d'un consensus.



SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX OUEST-CORNOUAILLE – OUESCO (AGENT)

Ouesco est responsable de la gestion des milieux aquatiques, excepté sur les espaces naturels sensibles et les sites Natura 2000. Le cordon de Lessunus disposant du statut Natura 2000, nous nous retrouvons en limite de compétences. La communauté de communes est en charge de la prévention des inondations. Ce cloisonnement territorial ne nous semble pas au service de la restauration des continuités écologiques et des liens terre-mer.

Des réserves concernant la construction d'un pont-cadre

La construction d'un pont-cadre en béton ne fait pas consensus car cet ouvrage est, pour certains acteurs locaux, en contradiction avec la revalorisation paysagère permise par la disparition de l'aqueduc. Cependant, il permet de limiter l'inondation de la voirie et de conserver une liaison directe entre le sud de la commune et le centre-ville.



RIVERAIN

L'enjeu de renaturation, qui nous semble prépondérant, aurait pu, à l'instar du modèle des communes limitrophes où la route se situe en retrait du littoral, engager un choix plus ambitieux pour éviter la mise en place d'un pont en béton dans la zone humide.

La route littorale inondée © CCHPB



FACTEURS DE RÉUSSITE

L'approche transdisciplinaire

La construction d'un projet aux multiples acteurs et enjeux constituait un important défi. Celui-ci a été relevé grâce à l'élaboration d'un cadre méthodologique clair et d'une personne disposant de compétences en gestion de projet.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN (AGENT)

La mise en œuvre de ce projet nécessite de disposer d'un chargé de mission référent et compétent en gestion de projet pluridisciplinaire, pendant toute sa durée. La dimension territoriale exige de poser un objectif commun et un cadre méthodologique pour avancer par étapes. C'est un travail aux multiples thématiques comme la voirie, le déplacement de réseaux, l'environnement littoral, rétro-littoral et les zones humides nécessitant de nombreuses procédures réglementaires.

La prise en compte de l'inquiétude des riverains

Grâce à la concertation et l'engagement de la collectivité à travailler avec l'ensemble des acteurs locaux, y compris les citoyens, le porteur de projet et ses partenaires ont su répondre aux inquiétudes des riverains.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN (AGENT)

L'atteinte d'un consensus nécessite une bonne qualité d'écoute et une adaptation des objectifs de chacun à cette vision commune.



RIVERAIN

Suite à notre demande, une cote d'alerte du niveau de l'estuaire a été définie par les experts, correspondant à 30 cm sous le sol fini de notre habitation. Cette cote autorise une intervention directe de la mairie sur l'ouverture du cordon de galets, sans en référer préalablement au conseil départemental, propriétaire du foncier.

PERSPECTIVES

La démarche en cours, utilisant des solutions fondées sur la nature, remet en question la posture de maîtrise des phénomènes naturels et oblige à une réflexion plus large sur l'ensemble du lien terre-mer et le rôle des écosystèmes dans l'adaptation du territoire. Cependant, le retour à un fonctionnement naturel du site comporte une part d'incertitudes qui seront levées au fil des mois. Par exemple, de futurs suivis piscicoles permettront de quantifier l'impact positif du projet sur les espèces migratrices.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN (AGENT)

Malgré les études et les modélisations, il reste de nombreuses incertitudes sur la façon dont les écosystèmes vont évoluer quand l'aqueduc sera supprimé et la brèche dans le cordon dunaire sera ouverte à marée haute. La démarche de déséquilibrer à nouveau ce paysage me questionne, tout en suscitant ma curiosité quant à la manière dont les écosystèmes vont se ré-harmoniser.





Etang rétro-littoral du site de Lessunus © CCHPB

CALENDRIER

- **2020** : constitution du comité de pilotage
- **Octobre 2021 - mai 2023** : études de maîtrise d'œuvre, environnementales et réglementaires
- **Octobre 2023** : début des travaux
- **Octobre 2023** : retrait de l'aqueduc
- **Octobre - mars 2024** : adaptation de la route
- **Avril 2024** : finalisation des travaux routiers
- **Mai 2024** : fin des travaux – ouverture de la route à la circulation
- **2024 - 2025** : suivi de l'évolution du site



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN (ÉLU)

Comme d'autres étangs littoraux en baie d'Audierne, celui de Lessunus a fait l'objet de tentatives de gestion des niveaux d'eau afin de développer des activités humaines. La dernière date de 1997, avec l'installation d'un aqueduc en béton long de 34 mètres. L'ouvrage, obstrué de galets, ne répondait plus à sa fonction d'exutoire de la zone humide.

Le cordon de galets a donc retrouvé un fonctionnement partiellement naturel. Dans le futur, la vidange du cours d'eau se fera par rupture naturelle du cordon ou infiltration à travers celui-ci. Le projet s'inscrit dans une logique d'amélioration de la continuité hydraulique et de la renaturation du site.

CARTE D'IDENTITÉ

ÉCOSYSTÈMES



ZONES HUMIDES



HAUTS DE PLAGE (SABLE, GALETS)

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Espace naturel sensible
- Site Natura 2000
- Zone d'Action Prioritaire Anguille
- ZNIEFF2

PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE

Porteur du projet : Communauté de communes du Haut Pays Bigouden - CCHPB

Partenaires : Commune de Plozévet, Ouesco, gestionnaire du SAGE Ouest-Cornouaille, Communauté de communes du Pays Bigouden Sud - CCPBS, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Département du Finistère, DDTM du Finistère

FINANCEMENT

Coût total du projet : **655 000 €**

État (appel à projets SfN) : **40 %**

Autofinancement CCHPB : **45 %**

Agence de l'eau Loire Bretagne : **15 %**

RESSOURCES

Étude du potentiel piscicole du bassin versant de la Virgule

www.gesteau.fr

Espaces naturels Haut Pays Bigouden

www.cchpb.bzh